



CTL DISI Sud-Ouest 7 avril 2022



Cette réunion s'est déroulée de 09h30 à 13h15 en mixte : « présentiel » et visioconférence. Elle a fait l'objet d'un enregistrement sonore comme pour les CTL en «présentiel».

La configuration de cette instance avec une partie des élu-e.s d'une OS et la Direction en « présentiel », et les autres participants à distance, dont l'ensemble de nos élu.e.s, a eu pour conséquence de tendre les débats en début de séance. Nous présentons à nouveau nos excuses et regrets, si nos propos ont pu paraître inappropriés, et nous ferons en sorte pour les prochaines réunions d'avoir des représentants en salle, afin d'être en phase avec nos interlocuteurs.

Ce compte-rendu vous donne notre analyse, et reflète le plus fidèlement possible les propos tenus, les informations et consignes données par la Direction.

Les représentant.e.s pour l'Administration :

- * Présidente du CTL,
- * Adjointe directrice DISI, IP RH, IDIV direction, agente chargée de la « mission CVT »
- * Responsables et/ou adjoint.e.s des ESI de Bordeaux, Limoges, Poitiers, Toulouse,

Les élu-e-s des syndicats dans l'ordre de représentativité électorale :

Solidaires :

* Titulaires : Bruno RIGOLET, Evelyne LOUBERSAC, Eric DEMAY

* Suppléant : Pascal GALANO

CGT FO : élu-e-s en CTL.

CFDT : non représenté

Ordre du jour

1. Sélection et priorisation des projets proposés par les agents dans le cadre du fonds d'amélioration des conditions de vie au travail.
2. Questions diverses

Déclarations liminaires

Cette instance était consacrée quasi exclusivement à la recherche d'un consensus entre la Direction et les syndicats locaux représentatifs, pour obtenir un accord majoritaire sur utilisation du fonds CVT, pour réaliser les projets choisis par les agents de la DISI Sud-Ouest.

Les élu-e-s de Solidaires Finances Publiques ont donc choisi de consacrer exclusivement le temps de préparation de cette instance, qui est de 1/2 journée d'autorisation d'absence, à l'étude et l'analyse approfondie de vos projets.

Par conséquent, nous n'avons pas rédigé de déclaration liminaire, mais déclaré à la Direction ce que nous attendions de ce CTL (CF page suivante).





CTL DISI Sud-Ouest 7 avril 2022



Rappels sur les dispositifs budgets participatifs et fonds CVT

Même s'ils sont mis en œuvre sur 4 axes identiques, ils sont fondamentalement différents dans leurs origines, leurs approches, leurs pilotages et leurs décisionnaires.

★ Budgets participatifs : pour la DISI Sud-Ouest environ 30000€

Il s'agit de la généralisation des dispositifs qui ont été expérimentés en 2020 dans de nombreuses DDFIP/DRFIP (92,61,63,14...).

La DGFIP entend par ce nouveau dispositif :

- ☑ favoriser la participation des services et des agents à certains choix budgétaires et à la conduite de projet (de la conception à la réalisation),
- ☑ identifier des besoins et des solutions au plus proche du terrain,
- ☑ associer et sensibiliser les agents au pilotage budgétaire.

Dans chaque direction est mis en place un Comité de pilotage et de sélection, équipe pluridisciplinaire avec l'appui des services Budget, immobilier, logistique (BIL).

Les 4 axes principaux des projets éligibles à ce budget sont :

- ☑ le cadre de vie au travail,
- ☑ la promotion d'une démarche éco-responsable,
- ☑ l'organisation d'actions ou d'événements de sensibilisation aux innovations permettant notamment une ouverture de la DGFIP vers l'extérieur,
- ☑ le développement de la responsabilité sociale de la DGFIP.

Le comité de pilotage est chargé de s'assurer que les projets présentés entrent bien dans le cadre fixé (celui des 4 axes) et d'étudier leur faisabilité (technique, budgétaire).

Les listes des projets retenus seront ensuite publiées sur Ulysse local. **A la DISI Sud-Ouest, ce sont les personnels qui seront consultés, par voix de sondage en ligne pour choisir les projets qu'ils souhaitent voir mis en œuvre. Cette mise en œuvre est pilotée par le comité idoine.**

★ Fonds CVT : pour la DISI Sud-Ouest 57687€

Le 22 octobre 2021, les organisations syndicales représentatives signaient le protocole portant sur la reconnaissance de l'engagement des agentes et agents de la DGFIP.

Ce protocole validait trois grands axes d'actions, désormais en cours de mise en œuvre par l'administration et portant sur :

- ☑ une mesure indemnitaire exceptionnelle,
- ☑ un volet promotion,
- ☑ l'amélioration du cadre de vie.

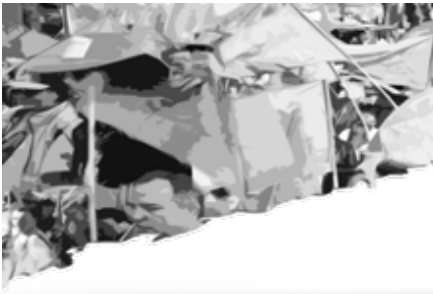
Dès le début du cycle de négociations et tout au long de celui-ci, Solidaires Finances Publiques a poussé les feux pour essayer d'obtenir du mieux disant par rapport à ce qui était initialement proposé par la DG.

À l'issue de ce cycle, dans le cadre de l'unité syndicale, nous avons décidé collectivement de signer le protocole d'accord, sans masquer, ni à la Direction Générale, ni aux adhérentes et adhérents, que ce dernier était très largement insuffisant. Ledit protocole s'éloigne sur bien des aspects des revendications portées au quotidien que ce soit en matière de pouvoir d'achat, de parcours de carrière, de reconnaissance des engagements de toutes et tous ou des conditions de travail.

Ce protocole aboutit néanmoins à inscrire dans le paysage quelques avancées sur chacun des axes négociés.

Par note en date 4 novembre 2021, la Direction Générale en a précisé les contours et les modalités de mises en œuvre. C'est notamment le cas pour la déclinaison par directions du fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents.





CTL
DISI Sud-Ouest
7 avril 2022



Rappels sur les dispositifs budgets participatifs et fonds CVT (suite)

Un fonds de 10 millions d'euros a été obtenu pour répondre à des besoins locaux en matière d'amélioration des conditions de travail jamais ou rarement satisfaits par l'administration. Ce fonds n'a pu être basculé, comme l'exigeaient les organisations syndicales et au cas particulier la nôtre, sur l'enveloppe dédiée dans la mesure indemnitare en raison de la fongibilité asymétrique des budgets (LOLF). Un refus de notre part aurait conduit à un fléchage des fonds vers d'autres finalités que l'amélioration des conditions de vie des collègues.

Cette démarche repose d'une part sur un débat large au plan local permettant le recensement des besoins en matière d'amélioration des conditions de travail et d'autre part sur une phase décisionnelle où seule la position majoritaire des OS représentatives au CTL permettra d'allouer les crédits entre les divers projets qui tournent autour de 4 axes :

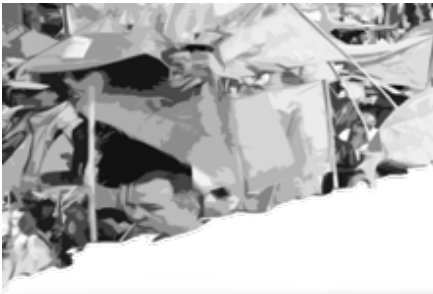
- cadre de vie au travail,
- démarche éco-responsable,
- sensibilisation aux innovations,
- responsabilité sociale de la DGFIP.

Cette dotation est exceptionnelle, certes si ce levier est minime il peut contribuer à un léger mieux pour les personnels et les collectifs. **En cas de non utilisation totale ou partielle de cette enveloppe, elle sera remise dans le pot commun et redistribuée auprès d'autres directions.**

Rappels des projets retenus pour ce CTL « fonds CVT » à la DISI SO

- ▶ **Projet n°1: Création d'une salle de convivialité** : cette proposition concerne les sites de Poitiers et Limoges plus particulièrement. Ils consistent à créer ou améliorer (nouveau mobilier, mange-debout) un espace de convivialité permettant de prendre un temps de pause raisonnable avec les collègues. L'objectif étant de relancer la cohésion de groupe, le collectif, très largement mis de côté durant la crise sanitaire.
- ▶ **Projet n°2: Création d'un coin repas en extérieur** : cette proposition concerne les sites de Poitiers et Limoges. Aménagement des extérieurs et installations de mobilier extérieur (tables, bancs)
- ▶ **Projet n°3: Achat de décorations intérieures - Plantes dépolluantes** : cette proposition concerne tous les établissements. La gestion de l'entretien des plantes devra être organisée de façon autonome entre les agents.
- ▶ **Projet n°4: Achat de mugs personnalisés DGFIP** : cette proposition concerne tous les établissements et donc tous les agents. Souhait d'un achat éco-responsable auprès d'une société française.
- ▶ **Projet n°5: Achat de gourdes isotherme personnalisées DGFIP** : cette proposition concerne tous les établissements et donc tous les agents. Souhait d'un achat éco-responsable auprès d'une société française.
- ▶ **Projet n°6: Financement d'activités culturelles** : prévue sur le temps de travail, cette proposition vise à remercier et encourager les équipes, relancer le collectif. Un cadrage de l'activité est à définir (gestion des absences, de la sécurité...)
- ▶ **Projet n°7: Boîtes à livres** : achat d'une boîte à livres alimentée par le don des agents, dans chacun des établissements. Souhait d'un achat éco-responsable auprès d'une société française.





CTL
DISI Sud-Ouest
7 avril 2022



Résultats du sondage agents sur le budget participatif

226 votes, 218 retenus (8 votes en doublon ou non identifiés ou nul)

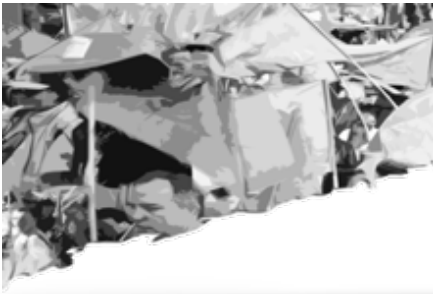
	Projet n°1	Projet n°2	Projet n°3	Projet n°4	Projet n°5	Projet n°6	Projet n°7
Total	79	90	57	42	90	107	54

Déclaration de Solidaires Finances Publiques DISI Sud-Ouest

Afin d'être cohérents dans notre démarche et de fixer notre cadre de « négociation », nous avons déclaré à l'administration, en préambule du début des travaux, les éléments suivants :

- **La Direction de la DISI Sud-Ouest a choisi délibérément d'affecter les 7 mêmes projets aux 2 enveloppes différentes** : le budget CVT (objet de ce CTL avec les OS) et le budget participatif (piloté par la Direction au travers d'un comité de pilotage avec des agents volontaires). **La Direction doit assumer son choix non concerté avec les syndicats et sa méthode de travail.**
- **Nous sommes pour suivre le choix des agents qui ont voté par sondage dans le cadre du budget participatif sur les 7 projets et les prioriser dans le même ordre des suffrages**, et donc retenir dans l'ordre les projets 6,5 et 2 (CF points précédents de ce compte-rendu).
- Nous déplorons **le rejet de la Direction de pas autoriser l'acquisition de bons d'achat culturels ou éco-responsables**, comme si été engagée la Direction Générale avec nos représentants nationaux, notamment pour **en faire bénéficier les collègues des CID excentrées.**
- **Nous portons que les décisions de dépenses soient prises en dotant équitablement pour chaque agent la même somme à savoir 117,01€.** Les agents des ESI de Bordeaux, Toulouse, et les agents de toutes les CID excentrées, quel que soit leur ESI, devront pouvoir bénéficier d'une dotation supplémentaire sur le projet n°6 « financement d'activités culturelles », par rapport aux agents affectés physiquement dans les ESI de Limoges et de Poitiers qui pourront eux profiter du projet n°2 « Coin-repas en extérieurs ».
- **Nous sollicitons, si le budget le permet, que chaque agent de la DISI puisse disposer d'une gourde isotherme dans le cadre du projet N°5.**
- **Concernant la sélection des fournisseurs** afin de réaliser les différents projets choisis, nous vous demandons dans le choix des modèles de **ne prendre que des produits garantissant le « fait en France » et de privilégier l'achat auprès de l'UGAP** : L'Union des groupements d'achats publics est une centrale d'achat publique française, placée sous la double tutelle du ministre chargé du Budget et du ministre chargé de l'Éducation nationale. **Cela tend à garantir, du moins nous l'espérons, que ces sociétés s'acquittent de leurs obligations fiscales.**
- **Concernant le choix des modèles et des colories du projet n°5, et du choix des activités et sorties sur le projet N°6, nous vous requérons de consulter à nouveau tous les agents de la DISI Sud-Ouest par sondage**, car en tant qu'élu-e-s en CTL, nous n'avons pas à nous prononcer sur ces choix qui sortent de nos prérogatives. Ces choix ne doivent pas être décidés par une minorité de façon arbitraire et subjective.





CTL
DISI Sud-Ouest
7 avril 2022



Réponses de la Direction et débats avec les OS

La Présidente du CTL a déclaré que « cette démarche s'inscrit dans un mode participatif avec vous et les agents. Nous en avons discuté ensemble lors du GT, du mode de participation. Cela n'a pas été décidé unilatéralement, mais cela vous a été présenté. Je voulais vous rappeler que cela a été fait. »

La Présidente a poursuivi : « C'est une 1re, on prendra note, si l'on doit évoluer dans notre méthode. On a préservé ce mode de consultation collective.

Sur la méthode, on va parler des projets présentés lors de la consultation réalisée auprès des agents dans le cadre du budget participatif. Nous nous intéresserons à ceux retenus par les agents qui ne seront pas financés ou partiellement sur ce budget (**NDLR le budget participatif financera les projets n°5 et n°2 entièrement et le n°6 partiellement.**). »

L'Inspectrice Divisionnaire de la Direction a complété en indiquant que « l'acquisition de bons d'achat culturels ou éco-responsables n'est pas autorisée dans le cadre de ce fonds. J'ai consulté le bureau RH de la Direction Générale. »

Solidaires Finances Publiques et la seconde OS ont insisté sur ces bons d'achat qui ont été achetés dans d'autres directions dans ce cadre du fonds CVT, et indiqué que c'était le Directeur Général de la DGFIP qui avait donné un accord de principe à nos représentants syndicaux lors du dernier CTR.

La Présidente a indiqué : « Nous pourrions vous proposer à la place de financer un séminaire ou un ou plusieurs événements qui regrouperont les CID excentrées.

Solidaires Finances Publiques et la seconde OS ont exigé que pour ce fonds, les effectifs des CID excentrées soient retirés des budgets de leurs ESI de rattachement, et fassent l'objet d'un budget spécifique.

Devant notre insistance, la Présidente a demandé à son équipe de mettre à jour en séance le tableau servant de base à nos travaux du jour, en recalculant les effectifs et les montants par ESI et Siège, et pour les CID excentrées.

La Direction et les représentants de la seconde OS présents dans la salle de réunion de Bordeaux ont échangé assez longuement pour procéder à l'ajustement de ces données de travail.

C'est pendant cette période que Solidaires Finances Publiques à distance qui n'arrivait plus à entendre ni à participer aux travaux a maladroitement coupé la parole à la Présidente du CTL en haussant le ton pour essayer de se faire entendre, et en commettant dans le feu de l'action la faute d'utiliser le mot « pagaille ».

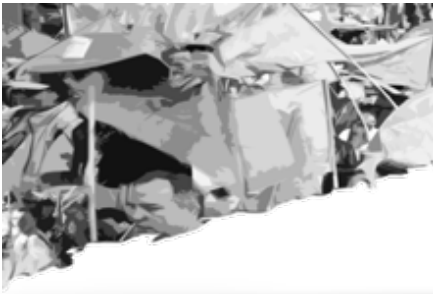
La Présidente du CTL a réagi vigoureusement à notre rencontre à juste titre d'après son ressenti, en nous sommant de ne pas porter de jugement de valeur sur ces équipes qui avait fait un remarquable travail.

Dans la suite des débats et à la fin de la réunion, l'élu de Solidaires Finances Publique s'en est excusé, et a indiqué qu'il avait énormément de respect pour le travail réalisé par les agents des équipes de direction, et qu'il ne pourrait pas se permettre un jugement de valeur sur ces collègues.

Après plusieurs ajustements et échanges, la Présidente du CTL et les élu.e.s du personnel ont convenu du consensus suivant :

- financer sur le fonds CVT les projets N°1, 3 et 6 qui avait reçu le plus de suffrages des agents lors de la consultation,**
- consacrer une dotation spécifique pour les agents des CID excentrés pour qu'ils puissent réellement bénéficier de ce fonds CVT.**





CTL
DISI Sud-Ouest
7 avril 2022



Analyse des 3 projets retenus

► **Projet n°1: Création d'une salle de convivialité** : cette proposition concerne les sites de Poitiers et Limoges plus particulièrement.

✦ ESI de Limoges

Des représentants du personnel sont intervenus afin de faire préciser la localisation et les possibilités d'aménagement de cette salle de convivialité.

Le responsable de l'ESI a répondu qu'il s'agissait de l'espace situé au rez-de-chaussée de l'établissement. Il a indiqué qu'il se rapprocherait des représentants du personnel locaux et des agents pour finaliser ce projet à partir de l'enveloppe budgétaire qui lui sera attribuée.

✦ ESI de Toulouse

Solidaires Finances Publiques est intervenu pour demander l'étude d'un espace de convivialité dans cet ESI en transformant par exemple ponctuellement une salle de réunion et en la dotant de mobilier spécifique.

La Présidente du CTL a indiqué que ce n'était pas une opposition de principe, mais un manque de faisabilité technique par insuffisance d'espace. Elle se montrait néanmoins ouverte à l'étude de ces transformations ponctuelles, et à leur aménagement avec du mobilier plus « cosy », comme cela se fait par exemple à Bercy.

La Responsable de l'ESI et son adjointe ont indiqué que les espaces de réunions étaient soit très souvent réservés s'agissant de la grande salle de réunion, soit pour la seconde salle trop petite en espace pour accueillir des fauteuils. La RESI a indiqué que la seconde salle allait être bientôt utilisée comme « espace tampon » pendant un an environ dans le cadre de la rénovation énergétique de l'immeuble de la place d'Occitane.

La Responsable de l'ESI et son adjointe ont proposé avec la validation de la Présidente d'organiser ponctuellement des petits déjeuners entre les équipes du développement et celles de l'assistance afin de renforcer la cohésion de l'ESI.

✦ ESI de Bordeaux

Solidaires Finances Publiques et la seconde OS sont intervenus comme lors du GT préparatoire pour demander à la Direction d'étudier la mise en place d'espace de convivialité dans les étages de l'ESI en mettant en œuvre les tisinières à partir des branchements disponibles suite à la rénovation de la Cité Administrative.

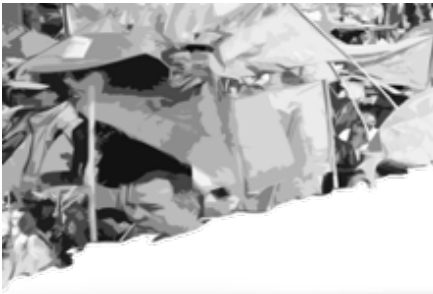
Le Responsable de l'ESI s'est interrogé sur la faisabilité de cette mise en place, notamment au 9e étage.

La Présidente et ses collaboratrices ont indiqué que ce n'était plus possible, car tous les plans d'aménagements des bureaux étaient définitifs. L'aménagement de ces espaces nécessiterait la refonte des espaces de travail qui dépasserait très largement en cout l'enveloppe consacrée à ce fonds CVT.

✦ ESI de Poitiers

Solidaires Finances Publiques est intervenu sur la création de la salle de convivialité à l'ESI de Poitiers afin de demander des éclaircissements par rapport aux documents préparatoires. « Nous sommes pour le projet de création d'une salle de convivialité, mais nous avons des réserves sur le fait qu'il englobe les sous-projets n°20 « Espace convivial dans chaque service avec une table et des chaises confortables , une bouilloire électrique, un mini frigo » et n°28 « Coin convivial par service avec mini-frigo, bouilloire, fauteuil et rangement » pour l'ESI de Poitiers.





CTL DISI Sud-Ouest 7 avril 2022



Analyse des 3 projets retenus (suite)

En effet, la mise à disposition de ces équipements, qui est d'ailleurs contraire aux préconisations du bureau RH1A pour les sites bénéficiant d'un restaurant administratif, mettrait à court terme en péril le restaurant administratif dont les rationnaires sont en très forte baisse.

Solidaires Finances Publiques, et probablement sans doute les autres syndicats, revendique de pérenniser l'existence des restaurants administratifs. Les récentes baisses drastiques du budget de l'action sociale du ministère ont conduit notamment à la fermeture de certaines de ces petites structures, car elles ne servaient plus suffisamment de rationnaires pour continuer à être financé. Nous ne pouvons porter que, en toute responsabilité et cohérence avec notre revendicatif, cette salle de convivialité puisse être équipée de ces équipements de cuisines. »

La Présidente du CTL et le responsable de l'ESI de Poitiers ont répondu qu'ils partageaient notre vision de la restauration collective à la DGFIP et au ministère, et que les équipements de cuisine conformément à la réglementation ne seraient pas installés dans cette salle de convivialité.

D'autres représentants de la seconde OS sont intervenus pour demander que les salles de repos des agents de l'EIFI ou bien du PTS disposant d'équipements de cuisine puissent être accessibles par tous les agents de l'ESI qui ne souhaitent pas déjeuner à la cantine.

Le responsable de l'ESI a répondu en leur rappelant que si les agents de l'EIFI et du PTS bénéficiaient de salles avec des équipements de cuisine, c'est que la législation le permettait dans le cadre du travail en équipe, et que pour des raisons d'hygiène et de sécurité les autres agents de l'ESI ne pouvaient pas y accéder.

D'autres représentants du personnel sont intervenus pour demander la présence de ces équipements de cuisine; dans la future salle de convivialité de l'ESI de Poitiers, car pour diverses raisons (financières, peur des contaminations COVID...) **certaines agents étaient obligés de déjeuner dans leurs voitures sur le parking.**

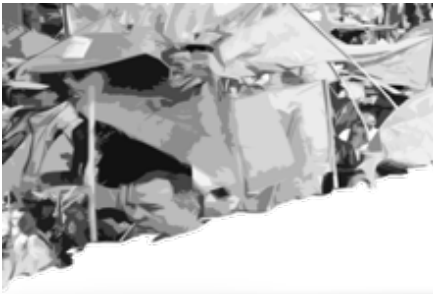
Solidaires Finances Publiques est intervenu à son tour pour indiquer que c'était bien entendu inacceptable que des collègues déjeunent dans leur véhicule si c'est par obligation et non par choix personnel. Nous avons demandé à la Présidente et à la Direction de l'ESI de mettre en œuvre des aides financières avec les services sociaux, ou bien de trouver une solution pour que les agents puissent prendre leur repas froid dans un espace dédié s'il s'agit de personnes fragiles ou anxieuses à la COVID.

La Présidente du CTL et le responsable de l'ESI de Poitiers ont répondu qu'ils allaient prendre en compte cette problématique et faire en sorte d'y remédier.

Solidaires Finances Publiques est intervenu également pour demander que la Direction de l'ESI fasse en sorte que les agents de l'EIFI puissent accéder à cette salle de convivialité. Nous avons sollicité la mise en place de moments de convivialité entre tous les collègues, afin qu'ils puissent se rencontrer et apprendre à se connaître, pour recréer ce collectif qui fait de l'ESI de Poitiers cette grande famille qui a partagé par le passé de si bons moments, par exemple « les 40 ans du CSI ».

Le Responsable de l'ESI a déclaré qu'il s'inscrivait totalement dans la recherche de cette convivialité et de cohésion entre les collègues et entre les services, et qu'il ferait en sorte d'organiser des petits déjeuners ou bien des repas dans ce sens. Il a ajouté que la grande salle de réunion serait toujours disponible pour célébrer les départs en retraites, ou bien les événements clefs dans la vie des collègues.





CTL
DISI Sud-Ouest
7 avril 2022



Analyse des 3 projets retenus (suite)

► **Projet n°3: Achat de décorations intérieures - Plantes dépolluantes** : cette proposition concerne tous les établissements. La gestion de l'entretien des plantes devra être organisée de façon autonome entre les agents.

✎ **ESI de Limoges**

Des plantes seront acquises pour décorer les bureaux et l'espace de convivialité.

✎ **ESI de Toulouse**

Des cadres végétaux (sans entretien) et des tableaux et décorations seront acquis pour décorer les couloirs et les bureaux des agents.

✎ **ESI de Bordeaux**

L'ESI de Bordeaux dispose d'après les différents protagonistes (direction et représentants syndicaux locaux) de suffisamment de décorations et de plantes. Il a été décidé collectivement de ne pas consacrer de budget sur ce projet.

Solidaires Finances Publiques a indiqué qu'il pourrait être intéressant d'acheter des plantes s'il restait du budget non alloué.

✎ **Siège**

D'après l'équipe de Direction, le siège dispose de suffisamment de plantes et de décorations. Elle a décidé de ne pas consacrer de budget sur ce projet.

✎ **ESI de Poitiers**

Solidaires Finances Publiques est intervenu afin de proposer l'achat de cadres végétaux ou de plantes pour égayer un peu les grands plateaux de l'ESI.

D'autres représentants du personnel sont intervenus pour indiquer qu'il n'y avait pas besoin de plantes à Poitiers, car cela n'intéressait pas les agents de les entretenir.

Le Responsable de l'ESI a répondu qu'il ne voyait pas pourquoi l'ESI serait privé de plantes alors que c'est possible dans les autres ESI.

► **Projet n°6: Financement d'activités culturelles** : prévue sur le temps de travail, cette proposition vise à remercier et encourager les équipes, relancer le collectif. Un cadrage de l'activité est à définir (gestion des absences, de la sécurité...)

✎ **ESI de Bordeaux**

L'essentiel du fonds CVT sera consacré aux sorties et activités collectives. La Direction de l'ESI consultera les agents afin de recueillir leurs préférences.

✎ **Siège**

La Présidente a déclaré que des sorties seront réalisées entre les agents du siège, mais elle a indiqué qu'elle porterait une sortie en commun avec l'ESI de Bordeaux afin de permettre aux agents de se rencontrer dans un autre cadre.

Solidaires Finances Publiques a approuvé cette volonté de rencontre entre les collègues.

✎ **ESI de Toulouse**

L'adjointe à la responsable d'ESI a déclaré que des sorties de type « escape games » étaient à l'étude pour favoriser la cohésion entre les équipes et améliorer le collectif de travail.





CTL
DISI Sud-Ouest
7 avril 2022



Analyse des 3 projets retenus (suite)

Chaque sortie serait clôturée par un moment de convivialité.

✎ ESI de Limoges

Le responsable de l'ESI a indiqué qu'il consulterait les agents afin de voir avec eux quel type de sortie organiser.

✎ ESI de Poitiers

Le responsable de l'ESI a annoncé que pour les sorties de groupes le parc du Futuroscope constituait un beau terrain de jeu. Il reviendra vers les agents à ce sujet.

Il a ajouté qu'il faudrait organiser à nouveau de grands repas entre les services.

✎ CID excentrées de tous les ESI

La Présidente a annoncé que les responsables des ESI étudieront des sorties de groupes entre plusieurs CID.

L'adjoite à la Directrice de la DISI a proposé d'étudier un rassemblement entre toutes les CID d'un même ESI comme cela a été organisé pour l'ESI de Marseille avec des ateliers thématiques (artistiques, massage, jeux ...). **Elle en a profité pour remercier toutes les équipes de l'assistance qui font preuve d'un véritable esprit d'équipe et de cohésion qu'ils ont mis en œuvre remarquablement au service du collectif, lors des périodes difficiles que nous avons dû affronter.**

Solidaires Finances Publiques l'a remercié de cette déclaration, nous vous la relayons au travers de ce compte-rendu.

Nous en avons profité avec l'appui d'un représentant d'une autre OS, pour que l'administration étudie la possibilité de prendre en charge sur sa DGF ou en FDD les frais de déplacement pour ce type d'événement, afin de ne pas grever la part de budget affecté.

La Présidente du CTL a indiqué que les finances de la DISI en matière de FDD et de DGF étaient déjà bien entamées, mais que devant l'insistance des OS, elle étudierait ce qui est envisageable.

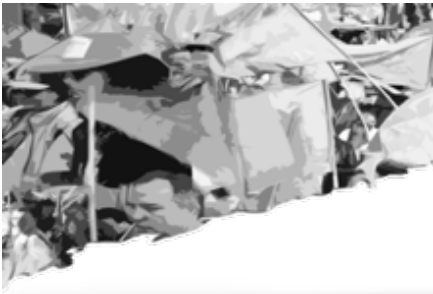
► **Projet n°7: Boîtes à livres** : achat d'une boîte à livres alimentée par le don des agents, dans chacun des établissements. Souhait d'un achat eco-responsable auprès d'une société française.

Ce projet ne fera pas l'objet de financement. **Mais des agents se sont proposé** d'en fabriquer une à partir de vieux meubles réhabilités notamment à l'ESI de Bordeaux.

Le Responsable de l'ESI de Poitiers s'est engagé à en fabriquer une originale en réhabilitant l'armoire « coffre » qui était dans le local syndical de l'ESI.

Les militant.e.s de Solidaires Finances Publiques de l'ESI et du SNUI de l'ex-CSI de Poitiers connaissent bien cette armoire qui a hébergé jusqu'il y a très peu de temps nos archives les plus secrètes. C'est avec une certaine émotion que nous serons très satisfaits de la voir réhabilitée au service de la communauté des agents de l'ESI.





CTL
DISI Sud-Ouest
7 avril 2022



Votes des OS sur les 3 projets retenus

► **Projet n°1: Création d'une salle de convivialité** : cette proposition concerne les sites de Poitiers et Limoges plus particulièrement.

Solidaires Finances Publiques et CGT : vote pour.

FO : vote d'abstention. La représentante a indiqué qu'elle était pour la restauration collective, mais qu'elle ne pouvait pas valider ce projet quand des agents étaient obligés de déjeuner dans leurs véhicules sur le parking de l'ESI, car on ne souhaitait pas mettre à disposition un frigo et un micro-ondes pour réchauffer leurs gamelles.

► **Projet n°3: Achat de décorations intérieures - Plantes dépolluantes** : cette proposition concerne tous les établissements. La gestion de l'entretien des plantes devra être organisée de façon autonome entre les agents.

Solidaires Finances Publiques, CGT, FO : vote pour.

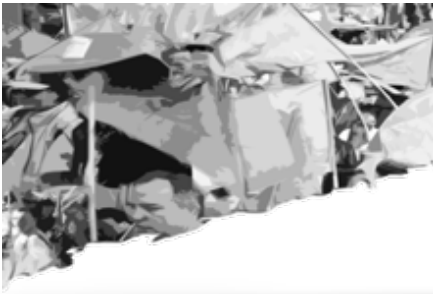
► **Projet n°6: Financement d'activités culturelles** : prévue sur le temps de travail, cette proposition vise à remercier et encourager les équipes, relancer le collectif. Un cadrage de l'activité est à définir (gestion des absences, de la sécurité...)

Solidaires Finances Publiques, CGT, FO : vote pour.

Tableau récapitulatif des dépenses validées par les OS

	D	E	F	G	H	I	J
	CIDs Excentrées	Solde	Projet n°1	Projet n°3 Plantes /décorations	Projet n°4 Mug	Projet n°6 Sorties	Projet n°7 Boites à livres
1							
2							
3							
4	SIEGE	0	3159,27	0	0	3159,27	0
5	ESJ 31	2574,22	8658,74	0	3500	0	5158,74
6	ESJ 33	2223,19	16264,39	3000	0	0	13264,39
7	ESJ 86	1287,11	15328,31	5000	2000	0	8328,31
8	ESJ 87	468,04	7722,66	2000	1000	0	4722,66
9	Total	6552,56	51133,37	10000	6500	0	34633,37
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							





CTL
DISI Sud-Ouest
7 avril 2022



Conclusion

Solidaires Finances Publiques, et les OS CGT et FO se sont investis pleinement dans la réussite de ce budget participatif. Cette participation active de trois syndicats sur quatre de la DISI Sud-Ouest a permis d'aboutir à un consensus avec la Direction afin que le fonds de participation CVT soit pleinement utilisé pour le bien-être des collègues.

Solidaires Finances Publiques restera très vigilant sur la réalisation de ces projets. N'hésitez pas à nous faire partager les expériences que vous vivrez au travers de ces activités, et ces aménagements de vos lieux de travail.

Le cas échéant, faites nous remonter également toutes difficultés de mise en œuvre.

**Solidaires est notre nom, mais aussi notre façon d'être.
Ne restez pas seule avec vos inquiétudes, vos interrogations, contactez-nous.**

- ★ Pour recevoir nos informations,
- ★ Poser vos questions, vous inscrire sur notre liste de diffusion,
 - ▶ contact@sfpd33.fr
 - ▶ solidairesfinancespubliques.disi-sud-ouest@dgifp.finances.gouv.fr
 - ▶ 06.65.69.94.07
- ★ Nous rejoindre sur **TCHAP** pour vous informer, discuter ensemble, et rompre l'isolement.
 - ▶ <https://www.tchap.gouv.fr/> sur invitation à demander.
- ★ **Nouveau, rejoignez notre communauté des agents des DISI :**
 - ▶ <https://forum.solfipinformatique.org> sur inscription.



<http://opn.to/a/7xKzR>

